Paul Cardegna, greffier du comité
Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires
131, rue Queen, 6e étage
Chambre des Communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Canada
Courriel: OGGO@parl.gc.ca

Monsieur,

Pour donner suite à la comparution, le vendredi 10 juin 2022, de la ministre Tassi et des représentants de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) devant le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires (le Comité) concernant le Budget supplémentaire des dépenses (A), le Bureau du Conseil privé (BCP) répond par écrit aux questions suivantes posées par les membres du Comité :

1. M. Gord Johns: Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, merci de comparaître encore une fois.

Le rapport du printemps de la vérificatrice générale signale des problèmes persistants dans la mise en œuvre de l'analyse comparative entre les sexes plus depuis 2015. Il mentionne plus précisément que le Bureau du Conseil privé et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada n'ont pas communiqué de renseignements à Femmes et Égalité des genres Canada pour l'aider à faire un suivi des progrès réalisés au fil du temps dans ce dossier.

Le financement demandé par le Bureau du Conseil privé doit-il, entre autres choses, servir à soutenir l'amélioration de la mise en œuvre de l'analyse comparative entre les sexes plus?

L'hon. Filomena Tassi : Encore une fois, monsieur Johns, je ne crois pas qu'il s'agit de mon dossier, mais je serais heureuse de demander à mon équipe de faire un suivi et de fournir une réponse.

M. Gord Johns: Merci. Je suis impatient de la recevoir.

Réponse :

Les fonds prévus au Budget supplémentaire des dépenses A ne visent pas spécifiquement à améliorer la mise en œuvre de l'ACS+. Un financement pouvant atteindre 18,8 millions de dollars a été demandé pour favoriser l'exécution du mandat de la Commission sur l'état d'urgence, et une somme de 7,4 millions de dollars a été demandée pour créer un nouveau Secrétariat de l'organisation des mesures d'urgence pour appuyer le ministre de la Protection

civile au sein du portefeuille des ministres du BCP (3,6 M\$) et aider le BCP à atteindre les principales priorités du gouvernement et à soutenir un gouvernement ouvert et transparent (3,8 M\$).

Le BCP accueille favorablement les recommandations du BVG et s'engage à travailler avec FEGC et d'autres ministères pour améliorer l'application de l'ACS+. Les discussions en cours permettront d'élaborer un plan comportant des mesures nouvelles ou renforcées pour améliorer la qualité de l'ACS Plus dans les mémoires au Cabinet.

2. Mme Julie Vignola: Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame la ministre, pour, je vais vous demander une réponse écrite à la question suivante.

À la page 2-7 du Budget supplémentaire des dépenses (A) 2022-2023, 18 798 000 \$ sont demandés pour appuyer l'enquête en vertu de la Loi sur les mesures d'urgence. Cela se trouve sous la rubrique du Bureau du Conseil privé. Un peu plus de 7 millions de dollars sont demandés pour soutenir la gestion de la préparation aux situations d'urgence et pour améliorer les capacités ministérielles.

Personnellement, je trouve que, 19 millions de dollars pour appuyer l'enquête, c'est beaucoup d'argent. Cela n'inclut pas les coûts de l'enquête.

Voici ma première question: quelles mesures ce financement permettra-t-il d'entreprendre?

De plus, 7 millions de dollars sont demandés pour soutenir la gestion de la préparation aux situations d'urgence et pour améliorer les capacités ministérielles. Il n'est même pas question, ici, de la préparation en elle-même, ni même de la gestion et encore moins de la réponse aux situations d'urgence, mais des mesures entreprises pour que la gestion soit bien exécutée, et même possible. On parle donc de 7 millions de dollars, alors que nous n'avons même pas un début de commencement de réponse aux situations d'urgence. Je trouve que c'est beaucoup d'argent.

En quoi ce soutien consiste-t-il? Pourquoi coûte-t-il 7 millions de dollars?

Lorsqu'on parle de l'amélioration des capacités ministérielles, de quelles capacités est-il question? De quel ministère s'agit-il? Quelle portion des 7 millions de dollars est consacrée à l'amélioration des capacités ministérielles? En quoi les capacités ministérielles ont-elles besoin d'être améliorées? Comment l'argent peut-il améliorer ces capacités?

Je me pose toutes ces questions sur des montants qui ne semblent pas permettre de mettre quoi que ce soit en action.

Je vous remercie.

Réponse :

L'enquête publique sur l'état d'urgence de février 2022 (Commission sur l'état d'urgence) exerce ses activités de manière distincte et sans lien de dépendance avec le gouvernement fédéral. La Commission sur l'état d'urgence a demandé jusqu'à 18,8 millions de dollars de financement par le biais du Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2022-2023 pour l'accomplissement de son mandat, tel qu'il est défini dans le décret 2022-0392, qui comprend un volet d'enquête, ainsi qu'un volet de politiques et de recommandations. Le financement appuiera les activités clés suivantes :

- Enquêtes et audiences publiques, qui sont assorties de nombreuses exigences (c.-à-d. services juridiques, comptes rendus judiciaires bilingues, transcription, interprétation en langue des signes, location de salles, etc.)
- Financement des parties qui se sont vues accorder la qualité pour agir et dont le besoin a été démontré. Celui-ci permettra l'accès à un conseiller juridique pour faciliter leur participation;
- Services consultatifs d'experts et commission de rapports universitaires;
- Exigences opérationnelles (accommodements, gestion de l'information, technologie de l'information, etc.)

Bien que la Commission sur l'état d'urgence fonctionne de façon autonome et sans lien de dépendance, elle bénéficie de l'appui du Bureau du Conseil privé en ce qui concerne les services administratifs généraux, et une petite partie des 18,8 millions de dollars sera transférée au BCP en vertu d'un protocole d'entente fondé sur le coût réel des services fournis.

Les 7,4 millions de dollars de financement demandé visent à appuyer les initiatives et à renforcer la capacité du Bureau du Conseil privé (BCP). Les fonds serviront à la création du Secrétariat de l'organisation des mesures d'urgence pour appuyer le ministre de la Protection civile au sein du portefeuille des ministres du BCP (3,6 M\$) et aider le BCP à atteindre les principales priorités du gouvernement et à soutenir un gouvernement ouvert et transparent (3,8 M\$).

La pandémie de COVID-19 et les incendies de forêt et inondations dévastateurs survenus l'an dernier ont mis en évidence le fait que la capacité de pivoter et de prendre des mesures urgentes est nécessaire pour composer avec la fréquence et à la gravité grandissantes des catastrophes au Canada. Ces événements ont souligné le besoin d'adopter une approche tous risques qui facilite l'élaboration de politiques et la planification à titre de mesure de prévention. La création récente d'un poste de ministre de la Protection civile, qui bénéficie de l'appui du BCP, vise à assurer le leadership en matière de gestion des urgences. La création du Secrétariat de l'organisation des mesures d'urgence appuiera la réalisation de divers engagements décrits dans la lettre de mandat du ministre, notamment en jouant un rôle de coordination et de rassemblement à l'appui du premier ministre (PM) et de ses collègues du Cabinet pendant les phases aiguës

des interventions rapides en cas d'urgence et en fournissant des mises à jour régulières au PM et au Cabinet sur l'état de préparation et l'intervention du Canada pour tous les risques. Le Secrétariat travaillera avec ses partenaires dans trois domaines prioritaires : l'amélioration du leadership fédéral en matière de gestion des urgences, le renforcement de la capacité nationale de préparation et l'investissement dans la réduction des risques de catastrophes.

Les 3,8 millions de dollars restants sont destinés aux ressources humaines et aux coûts d'exploitation supplémentaires afin d'améliorer la capacité du ministère dans des dossiers clés, tels que le changement climatique et la politique autochtone, et d'appuyer un gouvernement ouvert et transparent en raison des nouvelles demandes découlant de l'augmentation des volumes croissants et plus complexes d'accès à l'information (AIPRP). Le financement sera utilisé pour augmenter la capacité analytique afin d'améliorer le soutien de la capacité d'analyse des politiques dans les dossiers autochtones et climatiques qui font partie du programme d'action du gouvernement; offrir du soutien au premier ministre, au BCP et au conseiller à la sécurité nationale et au renseignement pour les priorités nouvelles et émergentes en matière de renseignement par l'augmentation des efforts en matière de politique et d'opérations dans l'ensemble de la communauté de la sécurité nationale et du renseignement: améliorer le soutien offert dans l'ensemble du portefeuille en fournissant une approche uniforme à tous les ministres du BCP; et traiter l'arriéré dans les demandes d'AIPRP et fournir les ressources nécessaires au traitement des traiter les volumes croissants de nouvelles demandes de plus en plus complexes.

J'espère que ces renseignements vous seront utiles.

Cordialement,

Matthew Shea

Sous-ministre adjoint, Direction générale des services ministériels, et dirigeant principal des finances